

## Panneaux

### **1848 - 1872 : Une enfance républicaine et une adolescence mystique**

H.A. à qui l'on explique, dès l'enfance, qu'elle a la chance d'appartenir à un milieu privilégié, refuse les traitements de faveur. Elle reçoit une éducation conforme à celle des filles de son âge et de son milieu. Mais elle grandit entre un père aux fortes convictions républicaines et une mère qui ose braver les préjugés de l'époque à l'encontre de celles que l'on appelait les filles mères. Élevée au couvent, elle a une conception du christianisme qui est très éloignée de celle de ses supérieures. Plus tard, reprochant à l'Église d'avoir appris aux femmes à « courber le front », elle dira que c'est à tort que l'on dit que les femmes sont religieuses ; projetant sur l'ensemble des femmes sa propre conception de la religion, elle dira que les femmes sont des « spiritualistes qui rêvent d'une société idéale ».

Devenue majeure, à sa sortie du couvent, après avoir cherché à ramasser des fonds au bénéfice des soldats pendant la guerre franco-allemande, elle se dévoue auprès des victimes de la variole.

La proclamation de la République le 4 septembre 1870 l'enthousiasme.

Bientôt, elle découvre, à travers la presse, l'existence des féministes Maria Deraismes et Léon Richer à Paris. La lecture d'une lettre envoyée par Victor Hugo à Richer et Deraismes la décide à quitter son Bourbonnais natal pour se consacrer à la cause des femmes.

### **1873-1876 : L'entrée en féminisme et la découverte de la participation des femmes à la chute de l'Ancien Régime ainsi que leur volonté d'exercer leurs droits politique en 1789 et en 1848**

Bien accueillie par ses aîné-e-s, Richer et Deraismes qui la nomment secrétaire de leur journal *L'Avenir des femmes*, Hubertine « lit, observe », découvre les textes des femmes de la Révolution, leur exclusion du champ politique dès les lendemains de 1789, « réfléchit » et en arrive à la conclusion qu'il faut faire des droits politiques « la clé de voûte de tous les autres droits ». Convaincue que les hommes n'ont exclu les femmes des Assemblées législatives que pour faire des lois contre elles afin de s'approprier leurs personnes, et se ménager leurs services gratuits au sein de la famille, elle se démarque de Richer et Deraismes en lançant, dès 1876 un « Appel aux femmes de France » et en fondant la Société du *Droit des femmes*. Si, comme elle le pense, les hommes, en présence des femmes, n'auraient pas eu la « lâcheté qu'ils ont eue en leur absence de leur imposer un traitement de forçats », il est illusoire de penser qu'ils renonceront sans « lutte de sexe » à leurs privilèges.

### **1877 – 1880 : Vaines tentatives de rallier à son point de vue les milieux avancés**

H.A. fait paraître dans *Le Radical* du 2 avril 1877 un programme destiné « à toutes les consciences droites, à tous les esprits progressistes qui professent les principes de liberté et d'égalité » en vue d'attirer les adhésions au *Droit des femmes* qui affiche

pour devise : « pas de devoirs sans droits ; pas de droits sans devoirs » et dont le but final est « l'égalité parfaite devant la loi et devant les mœurs ».

En 1878, H.A. rompt avec Richer et Deraismes, qui ne lui permettent pas de soulever la question du droit politique des femmes à l'occasion du Congrès international du droit des femmes. Elle publie la même année le discours qu'elle n'a pas pu prononcer. Elle s'oppose désormais ouvertement à « la vieille école féministe » qui fait de « la femme une mendicante » ; elle-même incarnant la « jeune école » qui veut pour les femmes « immédiatement tous les droits » au motif qu'elles sont des « créancières qui n'ont déjà que trop longtemps fait crédit aux hommes ».

En 1879, H.A. qui fait partie d'un comité d'aide aux femmes amnistiées (telle Louise Michel), adresse au nom du *Droit des femmes* une pétition au Président de la République pour lui demander de « rendre la liberté à celles qui, étant exclues du droit, auraient dû, au lieu de souffrir pour leur foi politique, être exemptées de la répression ».

Mais surtout, après avoir réussi à se faire élire déléguée au Congrès ouvrier socialiste de Marseille en octobre 1879, puis à faire inscrire « le principe de l'égalité politique et sociale de la femme » dans le programme des travailleurs socialistes de France, elle se voit reprocher ses origines « bourgeoises » par ceux qui ne lui pardonnaient sans doute pas d'avoir dénoncé leur exploitation des femmes au sein de la famille. Elle dénonce vivement le procédé qui la conforte dans son analyse : les femmes ne peuvent s'en remettre aveuglément aux hommes du soin de leur propre affranchissement.

En avril 1880, H.A. portant les insignes de la libre pensée du 10<sup>ème</sup> arrondissement dont elle est membre, intervient dans les mairies après les cérémonies de mariages pour critiquer les lois civiles. Quelque temps après, une circulaire du Préfet Hérold interdisant aux libres penseurs de faire des discours dans les mairies. H.A. riposte en publiant dans *Le Mot d'Ordre* une lettre au Préfet qui envenime ses relations avec les libres penseurs et elle doit quitter le groupe.

Après le congrès du Havre qui a vu la rupture entre mutualistes proudhoniens et collectivistes, en novembre 1880, et l'exclusion du *Droit des femmes* de l'Union fédérative du centre, H.A. décide qu'à l'avenir le Droit des femmes, « entendant garder son autonomie » se tiendra « à l'écart des discussions d'écoles pour ne s'occuper exclusivement que de l'émancipation de la femme ».

Par ailleurs, H.A. ainsi que des sociétaires du *Droit des femmes* tentent de se faire inscrire sur les listes électorales en s'appuyant sur la loi du 5 mai 1848 qui dit, dans son article 6, que sont électeurs « tous les Français ». On leur refuse cette inscription. N'admettant pas que « Français » ne signifiant pas « Française » devant le droit, il signifie « Française » devant l'impôt, elle écrit au Préfet, en mars 1880, pour lui faire part de son intention de ne pas acquitter ses impôts. L'affaire fait grand bruit dans la presse.

**1881 – 1888 : La Citoyenne**

**1888 – 1892 : Une parenthèse de bonheur dans la vie d’Hubertine qui reste néanmoins sur le qui-vive et dénonce l’attitude des autorités françaises en Algérie.**

Hubertine part en 1888 en Algérie pour y retrouver Antonin Lévrier qu’elle épouse enfin.

Elle s’insurge contre le sort des femmes arabes.

**1892 – 1900 : Retour à la solitude parisienne après avoir perdu le mari, « l’ami de toujours »**

Après le décès d’Antonin Lévrier qu’elle avait suivi en Algérie où il avait été nommé juge de paix, H.A. rentre à Paris où elle va habiter rue de la Roquette pour être plus près de son « cher mort » qui repose au Père-Lachaise.

Elle crée deux sociétés, le *Secrétariat des femmes* et les *Tuteurs des pauvres* mais souffre de voir que les féministes ne lui témoignent pas la reconnaissance qu’elle mérite.

**1900 – 1914 : Renaissance du *Suffrage des femmes* et reconnaissance du rôle de *La Citoyenne***